POUR L'AMOUR DE LANORAIE, POUR L'AVENIR DE NOS AMOURS...

L'Avenir

5 août 2022

Bulletin municipal de Lanoraie

Volume 14 – Numéro 8

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Séance du 9 août 2022, à 20 h

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des procès-verbaux du 5 et 13 juillet 2022;
4. Information et suivi de dossiers;
5. Administration :
   - 5.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement sur la perception des taxes dues pour l'opération et l'entretien des barrages;
   - 5.2. Association des marchés publics – renouvellement d'adhésion;
   - 5.3. Contrat de service – contrôleur animalier – renouvellement;
   - 5.4. Abolition des frais de retard – bibliothèque Ginette-Rivard-Tremblay;
   - 5.5 Consentement CITAM – 311 Ville de Joliette;
6. Sécurité publique :
   - 6.1. Adoption du projet de règlement modifiant le règlement 75-2011 relatif au stationnement et à la circulation – Stationnement rue Robillard;
7. Travaux publics :
   - 7.1. Demande d'avenant – projet rue Rondeau;
   - 7.2. Travaux rue Gagnon et empierrement du passage piétonnier;
   - 7.3. Soumissions déposées – clôtures;
8. Hygiène du milieu :
   - 8.1. Gestion des matières résiduelles recyclables – octroi de contrat (prolongement);
9. Loisirs et culture :
   - 9.1. Théâtre : un conte de jardin – dépôt de rapport;
10. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
    - 10.1. Dépôt – certificat de conformité – règlement 1081-6-2022 (usages conditionnels – multifamilial);
    - 10.2. Dépôt – certificat de conformité – règlement 1077-4-2022 (obtention de permis de construction – multifamilial);
    - 10.3. Demande de dérogation mineure – 89, rue du Parc-Industriel;
    - 10.4. Demande de permis de démolition – 887, Grande Côte Ouest;
    - 10.5. Demandes de permis PIIA;
11. Courrier;
12. Approbation des comptes payés et à payer;
13. Divers;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

CONVENTION TRUEL

CONVENTION POUR UN SERVICE DE TRAVAILLEUR DE RUE

À la suite de la signature d'une convention entre la Municipalité de Lanoraie et Travail de rue Lavaltrie (TRUEL), la Municipalité est fière de vous annoncer que le territoire de Lanoraie bénéficiera dès maintenant des services de travailleur de rue à temps complet.

Le rôle du travailleur de rue sera d'accompagner les citoyens et les jeunes de la rue dans une démarche leur permettant d'avoir accès aux services et aux ressources offerts par la TRUEL. L'objectif de ce projet est de supporter les personnes vulnérables de notre communauté et de favoriser un sentiment de sécurité pour les membres de la Municipalité en permettant l'établissement d'une relation de confiance avec ces derniers et un intervenant professionnel.

La Municipalité de Lanoraie tient à souligner le travail de Mme Maureen Riopel, coordonnatrice de Travail de rue Lavaltrie, et à remercier son équipe quant à leur appui pour ce partenariat.

Pour plus d'informations sur les rôles d'un travailleur de rue et sur l'organisme communautaire TRUEL, vous pouvez consulter leur site web au www.travailderuelavaltrie.org

TROIS NOUVEAUX PROJETS POUR LANORAIE

PARTENARIAT AVEC LA FABRIQUE

Trois conventions ont fait l'objet d'une entente entre la Fabrique de la paroisse de Saint-Frère-André et la Municipalité de Lanoraie dans les dernières semaines.

En résumé, à terme, les conventions avec la Fabrique permettront :

1. L'aménagement d'un parc à chien sur un terrain appartenant à la Fabrique, (entre la pinède et la piste de BMX, côté Chemin de Joliette).
2. La régularisation de l'utilisation du stationnement de l'église, c'est-à-dire son utilisation par les citoyens à l'extérieur des heures des services religieux.
3. L'échange de parcelles de terrain qui permettra au Carrefour Émilie d'agrandir le bâtiment où se trouve ses locaux.

DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE
RUE DES ÉTANGS

Pour planifier un développement judicieux de Lanoraie, au cours des dernières années, la Municipalité a adopté différentes règlementations permettant la réalisation d'un nouveau projet domiciliaire de la rue des Étangs.

Le promoteur du projet a également reçu les autorisations nécessaires de la part du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour la construction de nouvelles rues et pour le prolongement des infrastructures.

Certains travaux préparatoires débuteront dans les prochains jours. Ces travaux seront principalement du déboisement et du terrassement.

La Municipalité vous informera lorsque des entraves seront prévues, selon l'avancement des travaux.

SAVIEZ-VOUS QUE?

Saviez-vous qu'en plus de veiller à la sécurité des usagers durant leur baignade, les sauveteurs doivent tester fréquemment l'eau pour assurer sa qualité?

En effet, plusieurs facteurs influencent la chimie d'eau d'une piscine publique et plusieurs tests d'eau sont faits quotidiennement.

Lorsque les résultats ne sont pas conformes aux recommandations gouvernementales, les sauveteurs doivent fermer la piscine pour la sécurité des baigneurs. Sur-le-champ, ils veillent à faire le nécessaire pour rétablir la chimie de l'eau et ainsi procéder à la réouverture rapide de l'installation.

D'ailleurs, sachez que la Municipalité s'est équipée récemment d'un nouveau chlorateur automatisé qui a pour but de maintenir une eau adéquate à la baignade, le plus possible.

CARREFOUR EMILIE
LE RETOUR TANT ATTENDU DES SACS À 5$

Le samedi, 20 août, se tiendra la journée estivale au Carrefour Émilie avec la vente de sac à 5 $. Les portes seront ouvertes de 9 h à 14 h.

Si la température le permet nous serons à l'extérieur avec des prix de présence et des surprises tout au long de la journée.

HEURES D'OUVERTURE:

Mardi, Mercredi, Jeudi | 10 h à 15 h 30
Vendredi | 9 h à 12 h

QUAI MUNICIPAL : SOYEZ PRUDENTS !

À tous les usagers qui fréquentent le quai municipal à pied, à vélo ou en quadriporteur, la Municipalité vous demande d'être vigilants. Lorsque vous entrez ou sortez du quai, pour éviter tout accident, vous devez passer à l'extrémité de la barrière, entre la haie de cèdre et la ligne blanche.

En aucun cas vous ne devez vous engager derrière un véhicule pour passer lorsque la barrière est levée. La barrière pourrait se refermer sur vous et vous causer des blessures ou endommager votre équipement.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

LA MAISON DES JEUNES A BESOIN DE VOUS !

La Maison des jeunes de Lanoraie vous rappelle que la collecte de contenants consignés se fera le lundi, 8 août, de 16 h à 21 h, à la MDJ.

Tous vos dons de contenants consignés seront accueillis avec grand plaisir!

Cette collecte a pour but de financer les activités offertes aux jeunes de la MDJ.

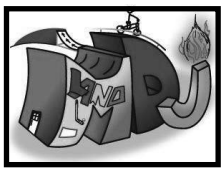

12 , rue Louis-Joseph-Doucet
(passer par la porte extérieure de la MDJ)

CALENDRIER | AOÛT 2022

Août 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Légende :

= Collecte des ordures
= Collecte des matières organiques
= Collecte des matières recyclables
= Séance du conseil municipal
= Marché public Les Péchés mignons
= Promenades du Dimanche
= Film en plein air